

CICM : SOLIDARITÉ ET PROFESSIONNALISME

La vraie solidarité ne fait pas de bruit. Simple, discrète, sincère, durable, l'action du Centre international du Crédit mutuel (CICM) contribue à développer un grand réseau de caisses mutualistes en Afrique. Tout en conservant l'esprit et les idées de son père fondateur, l'Allemand Frédéric-Guillaume Raiffeisen, qui élaborait le concept de crédit mutuel dans les années 1840 pour combattre l'usure et donner à l'argent une finalité sociale. Le principe repose sur la solidarité des sociétaires, qui cotisent et peuvent ainsi accéder aux crédits, et sur le bénévolat des administrateurs. C'est à partir de 1984 que le CICM, qui dépend de la banque française du même nom, a créé en Afrique les premières caisses d'épargne et de crédit sur le modèle coopératif. Aujourd'hui, le réseau africain du CICM compte 178 caisses employant 800 salariés et 2 000 administrateurs bénévoles. On dénombre près de 480 000 sociétaires. De Dakar à Brazzaville, de nouvelles demandes d'adhésion sont enregistrées chaque jour. Crédits accordés aux femmes, aux pêcheurs, aux agriculteurs, financements relais, couverture de risques... les mini-structures financières offrent une grande variété de produits à leurs adhérents. Une réussite qui ne doit rien au hasard. La gestion des établissements est très rigoureuse, conforme aux normes en vigueur dans la « finance ». Ce qui permet de rassurer les pourvoyeurs de capitaux et de développer les activités. Fort des succès enregistrés dans plusieurs pays (Congo, Mali, République centrafricaine, Sénégal et Cameroun), le CICM prévoit de s'implanter, en juillet 2005, au Niger et, à moyen terme, au Gabon, à Djibouti et à Madagascar.

Un réseau africain de 178 caisses, 800 salariés et 480 000 sociétaires.

« Les Africains commencent à avoir une habitude de crédit. L'expérience mutualiste a plus de vingt ans au Congo et dix-sept au Sénégal. Les sociétaires connaissent dorénavant leurs droits et leurs devoirs. Et sont de plus en plus responsabilisés », souligne Yann Gauthier, directeur du CICM. Au Congo-Brazzaville, les caisses mutualistes participent à l'effort de reconstruction après des années de guerre et la destruction importante du tissu économique. En République centrafricaine, un des derniers pays à avoir tenté l'expérience mutualiste, le Crédit mutuel de Centrafrique (CMCA) a su se positionner comme une banque à même d'assurer la promotion de l'initiative privée. Mais c'est au Sénégal que le mouvement est le plus accompli. On y compte 83 caisses, 1 100 administrateurs et plus de 210 000 sociétaires. En 2004, le Crédit mutuel du Sénégal a accordé 19 milliards de F CFA de crédits à ses membres. Les vendeuses de poissons de M'Bour réalisent leurs transactions via cette banque, qui a également mis en place des crédits de campagne. Ce type de financement permet aux agriculteurs d'acheter leurs intrants sans être obligés de gager leurs récoltes et leurs biens personnels. « Les producteurs d'arachide contractent généralement des prêts de 50 000 à 100 000 F CFA sur la campagne. Le taux d'intérêt oscille entre 1 % et 2 % par mois selon la durée », précise Yann Gauthier. Le Sénégal a même mis en place un « crédit tabaski », cotisation et crédit de court terme, pour la Fête du mouton. Dans de nombreux pays d'Afrique, les caisses mutualistes ont créé des produits adaptés à la demande locale qui permettent de planifier l'avenir et d'échapper aux traditionnels usuriers. Reste que les bailleurs de fonds accompagnent insuffisamment, aux goûts des adhérents, l'essor de ces banques coopératives. ■ **Pascal Airault**

J.A./L'INTELLIGENT N° 2318 ■ ECOFINANCE ■ DU 12 AU 18 JUIN 2005